

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2405>



Edito Yonne Info n°199

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: samedi 2 février 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Edito

Ser(f)vice minimum

293 ! C'est le nombre de postes qui devra être supprimé coûte que coûte dans notre académie à la rentrée prochaine. Et dans notre département ? Avec la baisse de la dotation horaire prévue dans le second degré, c'est comme si l'on supprimait d'un trait de plume un établissement entier d'une taille comparable à celle du lycée Jacques Amyot : ce ne sont rien de moins que **63 postes** qui vont disparaître ...

Et c'est loin d'être fini ! Dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), ce sont **160 000 postes de fonctionnaires qui doivent disparaître d'ici 2012, dont la moitié dans l'Education Nationale** !

Alors évidemment, cela ne peut se réaliser sans des transformations profondes du système éducatif : le prétexte de la baisse démographique n'y suffira pas.

Mais pas de problème, les pistes à explorer sont nombreuses et les ballons d'essais sont déjà lancés, histoire de voir jusqu'où on peut aller :

- En premier lieu nous faire travailler davantage. Pour le moment, ce sont les heures sup. qui augmentent de façon vertigineuse. Elles nous sont généreusement proposées pour nous permettre d'augmenter notre pouvoir d'achat. Pour le moment ...
- Ensuite c'est le recentrage sur les « fondamentaux » lire, écrire, compter. Rien que du bon sens, n'est-ce pas, quand on connaît les difficultés de certains de nos enfants, de nos élèves. Socle commun donc, mais finalement, est-il bien nécessaire de proposer plus à l'ensemble des élèves ?
- C'est aussi la mise en lumière d'évaluations de notre système éducatif : finalement pas très performant par rapport à d'autres et avec beaucoup plus d'heures de cours dispensées. Alors, à quoi bon ?
- Enfin, il est urgent de remettre à plat le métier d'enseignant (commissions Attali, Pochard ...). Pensez donc, des statuts qui datent de l'après-guerre, il faut dépoussiérer tout ça ! Nettoyage par le vide, de préférence !

Ainsi, par touches successives, on prépare l'opinion publique à accepter des changements dictés uniquement par les choix budgétaires.

L'Ecole de demain apparaît de plus en plus comme un service minimum pour l'Etat – et pas seulement par temps de grève – et plus de servitudes pour ses employés qui devront davantage payer de leur personne, n'est-ce pas, Monsieur le Ministre ?

Et pour mener cette politique, on se targue d'avoir l'aval du suffrage universel.

A méditer lors des prochaines échéances électorales ...

Pour le secrétariat départemental, Olivier Provost



[Lire le journal en ligne](#)